



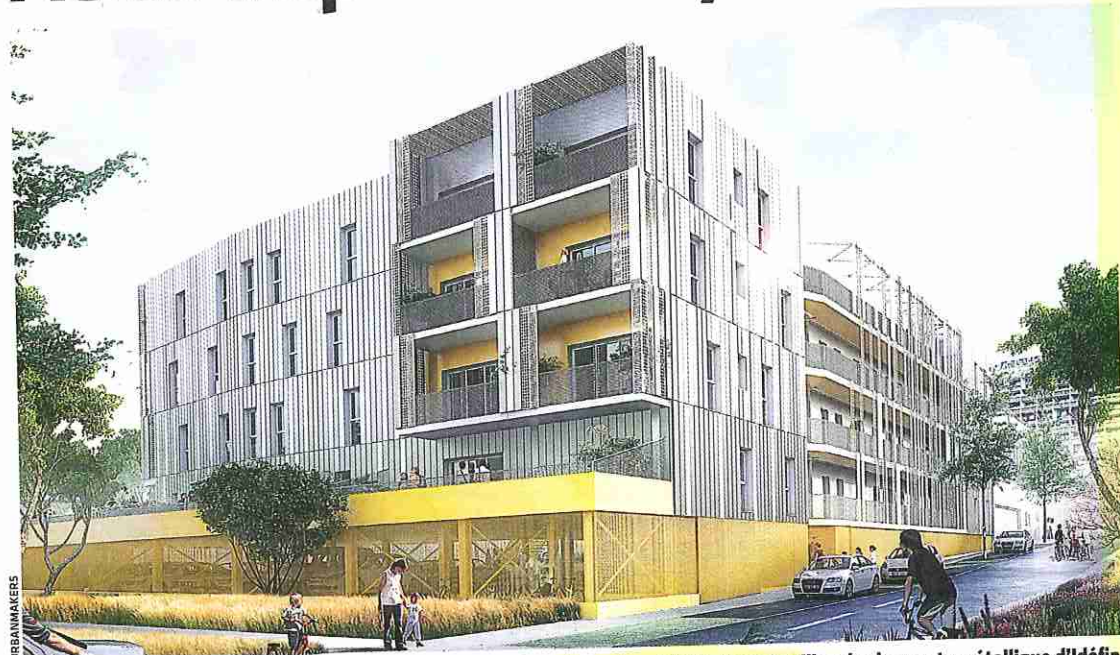
Ouest • Centre

CÔTES-D'ARMOR • FINISTÈRE • ILLE-ET-VILAINE • MORBIHAN • CALVADOS • MANCHE • ORNE • LOIRE-ATLANTIQUE • MAINE-ET-LOIRE • MAYENNE • SARTHE • VENDÉE • CHER • EURE-ET-LOIR • INDRÉ • INDRÉ-ET-LOIRE • LOIR-ET-CHER • LOIRET

Responsable régional, Jean-Philippe Defawe
1, rue Galilée 44340 Bouguenais • Tél. : 02.40.35.47.50 • jp.defawe@groupemoniteur.fr

LOIRE-ATLANTIQUE

Acieo impose son système



L'opération Les Bourderies (Rezé) est la troisième réalisation d'Atlantique Habitations à utiliser la charpente métallique d'Idéfia.

Le contractant général du groupe Acieo, Idéfia, spécialiste de la charpente métallique, construit actuellement 32 logements pour Atlantique Habitations, à Rezé, dans le quartier des Bourderies. Réalisée en conception-construction avec Urbanmakers, cette opération sera la première en France à être labellisée Bepos-Effinergie « tout électrique ». Un joli coup pour l'entreprise qui a su faire évoluer son système constructif. « Notre idée de départ était de trouver un système industrialisé pour promouvoir le métal dans le logement », explique Jacques David, P-DG d'Acieo. Le dirigeant achète un terrain et construit, en dix mois, 35 logements à Saint-Nazaire qu'il vend fin 2011 en Vefa au bailleur social Silène. « Assez vite, nous nous sommes aperçu des limites de l'industrialisation, notamment d'un point de vue architectural et de l'optimisation du foncier », se souvient

Teddy Poizat, directeur technique et commercial d'Idéfia. « Plutôt que de créer un système industrialisé, nous avons alors cherché à industrialiser un système constructif », ajoute-t-il.

Liberté architecturale

Aujourd'hui, le squelette et l'enveloppe du bâtiment (charpente métallique, façades préfabriquées bois et planchers mixtes acier-béton) sont réalisés en atelier tandis que le second œuvre (chapes, cloisons légères, plafonds acoustiques, sols) est réalisé en traditionnel. « Chaque logement est complètement désolidarisé sur le principe de la boîte dans la boîte », précise Teddy Poizat. « Par la création de grands plateaux sans murs porteurs, ce système nous permet une grande liberté architecturale et tous les logements sont traversants », témoigne l'architecte Axel le Minier du cabinet Urbanmakers qui a dessiné l'opération de Rezé,

dont l'implantation, au pied de la Cité Radieuse, imposait une architecture exemplaire. Après un début difficile par manque de références dans les marchés publics, ce système commence à intéresser les bailleurs sociaux, à l'image d'Aurélien Vigouroux, responsable des programmes neufs chez Atlantique Habitations : « C'est notre troisième réalisation avec cette technique. La première a été livrée en 2012 et les retours sont très satisfaisants. » Idéfia espère investir d'autres marchés : logements étudiants, Ehpad, immobilier d'entreprise... Pour convaincre la promotion immobilière, le contractant général se fait lui-même promoteur et va réaliser avec Ataraxia deux immeubles à Saint-Nazaire. Autre piste : la rehausse, sur plusieurs niveaux, d'immeubles existants. ■ Jean-Philippe Defawe

Plus d'informations sur www.lemoniteur.fr/idefia

PAYS DE LA LOIRE 127 millions de fonds européens

Depuis cette année, les régions sont gestionnaires d'une partie des fonds alloués par Bruxelles. Mi-octobre, le conseil régional des Pays de la Loire a voté une première enveloppe de 127 millions d'euros, soit un tiers des fonds Feder (Fonds européen de développement régional) et FSE (Fonds social européen) de la période 2014-2020. Sur cette somme, 27 millions d'euros seront dépensés en fonctionnement (dont 24 millions pour l'apprentissage et la formation) et 100 millions d'euros en investissement (dont 41 millions pour des projets de recherche, 24 millions pour des projets liés à la transition énergétique, 10 millions pour des projets liés à l'environnement et la prévention des risques...). ■ J.-P. D.

VENDÉE Référendum local pour la thalasso

Pour clore le débat autour de la création d'un centre thalasso sur l'un des rares terrains constructibles face à la mer, la Ville de Saint-Hilaire-de-Riez a laissé les habitants trancher à travers un référendum local. Mi-octobre, 52% d'entre eux ont approuvé le projet. Mais, faute d'un taux de participation suffisant (NDLR : le taux de participation était de 49,6%, or il doit dépasser les 50% pour que le vote soit validé), la décision reviendra finalement au conseil municipal, favorable au projet. Porté par Yannick Cougnaud, avec le soutien de l'ancien rugbyman Serge Blanco, et conçu par l'architecte vendéen Frédéric Périot, ce projet de 26 millions d'euros englobe 120 logements. ■ J.-P. D.